

Communiqué de presse

Une nouvelle politique départementale de l'eau

Vendredi 8 janvier 2016

Amphithéâtre du Conseil départemental - A partir de 14 heures

En présence de :

Pascal Coste, président du Conseil départemental

Christophe Jerretie, président de la Fédération départementale des collectivités de l'eau

Laurent Bergeot, directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne

Le Conseil Départemental porte depuis longtemps une politique volontariste dans le domaine de l'eau avec une double perspective d'aménagement du territoire et de développement durable.

Cependant, le schéma départemental de l'eau potable, établi en 2001, n'est plus adapté aux enjeux d'aujourd'hui et aux attentes des collectivités qui gèrent l'eau au quotidien. Dans le même temps, le passage des compétences eau et assainissement aux EPCI à fiscalité propre en 2020, prévu par la loi NOTRe, va profondément changer l'organisation.

Le Département a donc décidé d'engager une nouvelle politique départementale dont les maîtres mots sont pragmatisme et anticipation.

Ce programme d'action volontaire, accompagné d'une nouvelle gouvernance de l'eau, à travers un partenariat renforcé avec la Fédération départementale des collectivités de l'eau et des deux Agences de l'Eau, permettra de préparer l'avenir et de mieux répondre aux enjeux qui nous attendent sur la politique de l'eau.

Plusieurs priorités

=> Améliorer la connaissance des services d'eau, notamment en termes de patrimoine et de coût.

=> Couvrir les besoins actuels et futurs, avec une attention particulière pour la lutte contre les fuites et l'amélioration des rendements.

=> Distribuer une eau de qualité conforme à la réglementation, notamment grâce à des systèmes de désinfection.

=> Renouveler les infrastructures obsolètes, et donc investir pour maintenir en bon état de fonctionnement des réseaux vieillissants.

=> Au cours de la période précédente, plusieurs collectivités ont restructuré globalement leurs ressources (SIAEP du Maumont, BBM Eau...). La situation reste problématique pour un grand nombre de collectivités, notamment au regard des aléas climatiques (sécheresse en 2003, 2005, 2011 et 2015).

Les travaux de restructuration des ressources du Syndicat intercommunal de Puy des Fourches - Vézère ont débuté et se dérouleront jusqu'en 2019. Cet investissement de 27,7 M€ permettra la production de 440 m³/h, ce qui répondra aux besoins estimés de 12 000 abonnés (sur 7 communes), jusqu'en 2050. D'autres opérations devront être lancées dans les deux prochaines années : SIAEP de Bort-les-Orgues, SIAEP du Riffaud, Communauté de communes du pays d'Eygurande... Ces opérations sont évaluées à 61 M€.

=> Plus de 200 unités de distribution (soit 50 % du nombre total) ne disposent pas de système de désinfection des eaux et 36 collectivités distribuent encore une eau dont la qualité bactériologique est inférieure à 75 % de conformité par rapport aux valeurs limitées de référence.

Par ailleurs, le vieillissement généralisé des réseaux va inéluctablement dégrader la qualité de l'eau si les renouvellements ne sont pas engagés.

Le programme d'actions établi sur 3 ans (2016-2018) sera consacré au renouvellement des réseaux (14,9 M€), aux études et sectorisations (35 M€), au traitement et à la désinfection des eaux (3,2 M€) et à la protection de la ressource (2,2 M€).

Programme de l'après-midi

- Accueil
- Bilan du premier schéma départemental, état des lieux et diagnostic (cabinet ARTELIA Eau et Environnement)
- Enjeux prioritaires et politique départementale de l'eau 2016-2018
- Gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable, par le Syndicat des eaux et d'assainissement du pays de Nay (64)
- Fiabiliser la qualité bactériologique de l'eau distribuée, par le Syndicat des eaux du Couserans (09)
- Accompagnement / Intervention départementale
- Présentation du Xe programme de l'Agence de l'eau Adour-Garonne
- Présentation de la Fédération départementale des collectivités de l'eau